

Cabinet de Bernard Clerfayt

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ecole 1

Ces derniers jours, l'émotion était vive aux bords de l'Ecole 1 de Schaerbeek suite à la suspicion de viol d'une petite fille, élève de l'établissement. La situation a fortement touché les parents des enfants.

Le cas était dans les mains du Parquet, qui a rendu ses conclusions ce matin. Pendant ce temps, une enquête a été menée par des inspecteurs et des médecins indépendants.

Ceux-ci, sur base des examens médicaux réalisés par un expert et un médecin légiste, en sont arrivés à la conclusion que l'état de la petite fille était dû à une raison médicale (blessure occasionnée par une infection qui a provoqué des saignements). Le Parquet conclut donc à l'absence de faits de mœurs ou d'agression.

Suite à ces conclusions, Bernard Clerfayt, tient à exprimer son soulagement par rapport à la santé de l'enfant.

Il appelle une nouvelle fois au calme et insiste sur le fait qu'aucune remise en question de l'école, de la sécurité des enfants et de l'encadrement pédagogique ne doit avoir lieu. L'école était, est et restera un endroit où les enfants seront toujours accueillis avec bienveillance et en sécurité. Il invite les parents à garder confiance dans l'établissement et à y amener leurs enfants à partir de ce jeudi, comme d'habitude.

Afin de restaurer la relation de confiance entre les parents et l'école, une réunion sera organisée ce jeudi.

Il faut retenir de cet évènement que les services sociaux et les mécanismes de protection de l'enfance ont parfaitement fonctionné et que les policiers, enseignants, médecins et tous les autres encadrants sociaux sont un gage de confiance dans les institutions.

Suite aux évènements, le Bourgmestre ne peut que condamner l'exploitation politicienne détestable qui a été faite de cet évènement par des certains candidats en mal de publicité. Il regrette aussi que des déclarations haineuses aient été faites par des personnes mal informées. Certaines personnes répandent de fausses informations, appellent à la haine et à l'émeute et détournent l'attention des services publics de la résolution de l'affaire. Il est primordial que ces personnes qui portent préjudice à la réputation et au travail de l'équipe pédagogique de l'Ecole n°1 soient tenues responsables de leurs actes nauséabonds devant la communauté.

Il sera officiellement demandé aux chefs de groupe PS et CDH de la commune de Schaerbeek d'assumer les exactions de leurs membres dans cette affaire.

CONTACTS PRESSE :

Marc WEBER, Chef de Cabinet

02/244 71 23 • 0475/59 70 42 • { [HYPERLINK "mailto:mweber@schaerbeek.be"](mailto:mweber@schaerbeek.be) }

Thomas Amrom, Collaborateur

02/244 71 20 • 0485/73 33 09 • tamrom@schaerbeek.be